

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

« Services aux Personnes et Animation dans les Territoires »

Durée : sur trois ans

Seconde en statut scolaire par alternance

Première et/ou terminale : en statut scolaire par alternance ou en apprentissage

DIPLOME EN COURS DE RENOVATION POUR LA RENTREE 2023 (réadaptation des référentiels)

OBJECTIFS

Le Baccalauréat Professionnel "Services aux Personnes et Animation dans les Territoires" est un diplôme de niveau IV qui atteste d'une qualification professionnelle dans le secteur sanitaire et social.

La formation permet d'acquérir une polyvalence des compétences dans les secteurs des services aux personnes, aux entreprises et aux collectivités. Mais aussi de mieux appréhender la dimension locale, les ressources du territoire afin de développer des capacités d'initiative et de proposer des actions.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Une formation par alternance

Le rythme permanent "Stage-Ecole"

L'enseignement est constitué de sessions de formation à la MFR du Lochois alternant avec des séjours de stage en entreprise. Le rythme de cette alternance est en général deux semaines à l'école suivies de deux semaines de stage en entreprise ou en structure.

Durant les stages, l'élève se trouve en situation professionnelle réelle. Il acquiert un ensemble de savoir-faire pratiques sous l'encadrement de son maître de stage. Durant ces périodes, il est couvert par une assurance "accident du travail" souscrite par l'école.

Les parents participent activement à la recherche du maître de stage, qui doit être défini avant la rentrée. Durant ces périodes, le transport et l'hébergement (s'il y a lieu) sont à la charge de la famille.

La variété des lieux de stages

Il est possible de distinguer différents environnements de stage, auprès :

- **d'enfants** : maternelle, structure multi-accueil, accueil de loisirs sans hébergement...
- **de personnes dépendantes** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Unités pour Personnes Agées Démentes (UPAD), maison d'accueil pour personnes âgées (MAFPA, MARPA), foyer, hôpital, clinique, établissement et service d'aide par le travail (ESAT), foyer de vie...
- **des collectivités locales** : mairie, syndicat communal, communauté de communes, ...
- **de structures touristiques** : chambre d'hôtes et auberge, centre et village de vacances, tourisme vert, office de tourisme,...
- **des structures de restauration** : cantine scolaire, cuisine centrale, ...
- **de structures d'économie sociale et solidaire** : Croix Rouge, épicerie sociale, restauration solidaire...

L'élève passe ainsi plusieurs semaines sur un même lieu de stage. Cette durée facilite la découverte de l'entreprise ou de l'organisme. Elle permet surtout un meilleur contact avec le personnel et le public accueilli (enfants, personnes âgées, malades ou handicapés).

Une méthode de découverte active

L'élève passe généralement plusieurs semaines sur un même lieu de stage et il réalise de plusieurs enquêtes permettant de découvrir et comprendre les pratiques professionnelles. Ces recherches font l'objet de comptes rendus et servent ensuite de références lors des cours théoriques.

Un suivi de stages permanent

Les relations entre les formateurs et les maîtres de stages sont diverses mais restent toujours régulières. Contacts téléphoniques, e-mails, carnet de liaison et visites de stage constituent les moyens principalement utilisés. Ils contribuent à évaluer périodiquement l'adaptation et l'évolution du travail de chaque élève.

CONTENU DE LA FORMATION

Un enseignement par module

La formation est organisée en modules regroupant les différentes matières :

Les modules d'enseignements généraux :

- Français
- Mathématiques
- Anglais
- Education Physique Sportive et Biologie
- Education Socioculturelle
- Histoire et Géographie
- Sciences Economiques,
- Informatique

Les modules techniques et professionnels :

Ces modules d'enseignement du secteur professionnel ainsi que les stages apportent à l'élève des compétences dans les domaines suivants :

- Connaissance et besoins des populations des territoires ruraux (comportements et biologie humaine)
- Animation, encadrement santé auprès des enfants, de personnes hospitalisées, âgées et handicapées,
- Fonctionnement des structures d'accueil des personnes (maternelle, hôpital, ESAT, foyer de personnes handicapées, EHPAD, hôtel, restaurant, gîte rural, collectivité locale...),
- Gestion du personnel et des équipements en collectivité,
- Techniques d'hébergement et de restauration, d'hygiène alimentaire,
- Connaissance et pratique des instruments de communication : manipulation de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, internet...), manipulation des outils audiovisuels...
- Conduire un projet dans un territoire : contribuer au développement d'un projet individuel ou collectif.
- Langue des signes (initiation)
- S.S.T. (secourisme)
- Voyage d'étude à l'étranger en Terminale

Le Bac Pro : un examen en contrôle continu

L'obtention de l'examen est conditionnée par la réussite à deux catégories d'épreuves :

- Les résultats du contrôle en cours de formation durant 2 ans.
- Les épreuves finales comprenant des épreuves communes et des épreuves spécifiques.

DÉBOUCHÉS

A l'issue de son Bac Professionnel, plusieurs solutions s'offrent au jeune :

Accès à l'emploi dans les métiers du domicile et dans des structures à vocation :

- Sanitaire et sociale : résidences pour personnes âgées, handicapées, enfants, centre social, collectivités territoriales, structures à vocation sociale.
- Touristique : centre et village de vacances, syndicat d'initiative, chambre d'hôtes et auberge...
- Commerciale

Entrer en année de préparation ou écoles professionnelles : *(sous réserve de la réussite aux concours d'entrée)*

- Aide-soignante, auxiliaire de puériculture, aide à domicile, agent de service hospitalier (ASH), animateur
- Institut de formation en soins infirmiers (plateforme PARCOURSUP)
- École de moniteurs éducateurs et autres concours du paramédical et social

Poursuite de formation : BTSA Développement et animation des territoires ruraux, BTS Economie Sociale et Familiale, BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social), DUT Carrières sociales, BTS AGTL (Animation et gestion touristique et locale), DUT Carrières Sociales, BTS AGTL (Animation et Gestion Touristique et Locale), BTS Tourisme...

CONDITIONS D'ADMISSION

Un élève peut être admis en classe de 2nde professionnelle :

- s'il est en 3^{ème} de collège,
- s'il est en 3^{ème} de l'enseignement agricole,
- s'il est en classe terminale CAP ou CAPA.

Pour les élèves issus d'autres classes, nous contacter (dérogation possible).

INSCRIPTION

Prendre rendez-vous avec la Direction. Présence du jeune et de son responsable légal.

Venir avec ses bulletins scolaires de l'année précédente et l'année en cours.